
Arrondissement de BETHUNE

du Bureau Communautaire

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

-ooOoo---

Le mardi 18 octobre 2022, à 17 H 30, le Bureau Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 12 octobre 2022, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, SCAILLIEREZ Philippe, DELELIS Bernard, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, DE CARRION Alain, PÉDRINI Lélío, CHRETIEN Bruno, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DEPAEUW Didier, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, EDOUARD Eric, GIBSON Pierre-Emmanuel, HENNEBELLE Dominique, LECLERCQ Odile, MANNESSIEZ Danielle, MEYFROIDT Sylvie, MULLET Rosemonde, , OGIEZ Gérard (à partir de la question 5) , SELIN Pierre, ALLEMAN Joëlle, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BOUVART Guy, CANLERS Guy, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DECOURCELLE Catherine, DEFEBVIN Freddy, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DEMULIER Jérôme, DESSE Jean-Michel, DOUVRY Jean-Marie, DUBY Sophie, GAROT Line, GLUSZAK Franck, HENNEBELLE André, JURCZYK Jean-François Gérard (à partir de la question 14) LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LOISON Jasmine, MACKÉ Jean-Marie, MAESELE Fabrice, MATTON Claudette, NEVEU Jean, PICQUE Arnaud, PRUVOST Marcel, ROBIQUET Tanguy, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, VERWAERDE Patrick, VOISEUX Dominique

PROCURATIONS :

GAQUÈRE Raymond donne procuration à DELELIS Bernard, DAGBERT Julien donne procuration à BOSSART Steve, IDZIAK Ludovic donne procuration à EDOUARD Eric, DRUMÉZ Philippe donne procuration à DEROUBAIX Hervé, OGIEZ Gérard donne procuration à MEYFROIDT Sylvie (jusqu'à la question 4), BARROIS Alain donne procuration à DEFEBVIN Freddy, BERTIER Jacky donne procuration à PÉDRINI Lélío, FLAHAUT Jacques donne procuration à PICQUE Arnaud, FLAJOLET André donne procuration à HENNEBELLE André, JURCZYK Jean-François donne procuration à LECONTE Maurice(jusqu'à la question 13) , MALBRANQUE Gérard donne procuration à MACKÉ Jean-Marie, OPIGEZ Dorothee donne procuration à PRUVOST Marcel, PAJOT Ludovic donne procuration à MAESELE Fabrice, PHILIPPE Danièle donne procuration à VOISEUX Dominique

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

BERRIER Philibert, SOUILLIART Virginie, DEBUSNE Emmanuelle, DELANNOY Alain, DELECOURT Dominique, LEFEBVRE Nadine, BECUWE Pierre, BRAND Hervé, CASTELL Jean-François, CLAIRET Dany, CLEMENT Jean-Pierre, COCQ Marcel, DELANNOY Marie-Josephe, DELHAYE Nicole, DELPLACE Jean-François, DESQUIRET Christophe, DUPONT Yves, FURGEROT Jean-Marc, HANNEBICQ Franck, HERBAUT Jacques, HOCQ René, LEVENT Isabelle, MARCELLAK Serge, MASSART Yvon, PREVOST Denis, QUESTE Dominique, TAILLY Gilles, TASSEZ Thierry, TRACHE Bruno

Monsieur DEMULIER Jérôme est élu Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
18 octobre 2022

MOBILITE DURABLE

RAPPORT D'ACTIVITES DU SYNDICAT ARTOIS MOBILITES

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit que le Président de l'EPCI doit transmettre aux communes membres, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Ces dispositions sont applicables aux syndicats mixtes qui doivent élaborer un rapport d'activités à destination de leurs membres.

Le Syndicat Artois Mobilités a donc transmis son rapport qui vous est présenté.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Aménagement, Transports et Urbanisme » du 03 octobre 2022, l'Assemblée est invitée à en prendre acte. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 15 juillet et 29 septembre 2020 de prendre acte de tous rapports prévus par les dispositions législatives ou réglementaires, et notamment, ceux relatifs à la qualité et au prix du service public, aux délégataires de service public, à l'activité des syndicats mixtes, aux représentants de la collectivité dans les sociétés d'économie mixte locale... hors ceux présentés conjointement au rapport sur les orientations budgétaires.

Sur proposition de son Président,
Le Bureau communautaire,
A la majorité absolue,

PREND ACTE du rapport d'activités présenté par le Syndicat Artois Mobilités, ci-annexé.

PRECISE que la présente délibération sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,

Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
Le Conseiller délégué,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **20 OCT. 2022**

Et de la publication le : **20 OCT. 2022**
Par délégation du Président,
Le Conseiller délégué,



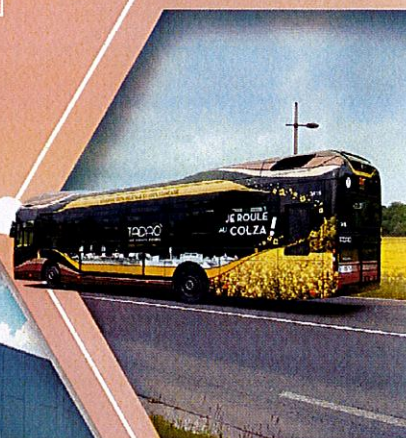
CHRÉTIEN Bruno



CHRÉTIEN Bruno

RAPPORT
ANNUEL

2021



TADAO

Le réseau de transports en commun
géré par Artois Mobilités



PEM Europe - Bruay-La-Buissière

SOMMAIRE

1. LE CONTEXTE « MOBILITÉS »

- Le réseau TADAO
- Le réseau en quelques chiffres
- Les objectifs de mobilités

2. 2021

A. TECHNOLOGIE & DÉVELOPPEMENT DURABLE

- L'expérimentation du B100 sur une partie de la flotte TADAO
- Réception du dépôt TADAO de Hénin-Beaumont
- Développement de solutions logiciels pour optimiser le fonctionnement du réseau
- Des animaux le long des voies BHNS
- Artois Mobilités a la main verte et fait de la surcompensation environnementale
- Artois Mobilités joue son rôle de démonstrateur

B. MODES DOUX

- Lancement d'un nouveau service de vélos à assistance électrique en libre-service
- Nouvel abri mis en service en gare de Noeux-les-Mines
- Démarrage des ateliers de co-construction d'un nouveau schéma cyclable

C. VIE DU RÉSEAU

- Les ajustements annuels de l'offre TADAO
- Mise en place d'une offre complémentaire sur la Lys Romane
- Assistance maîtrise d'ouvrage sur des projets de pistes ou bandes cyclables et voies douces
- Travaux d'aménagement

3. RESSOURCES

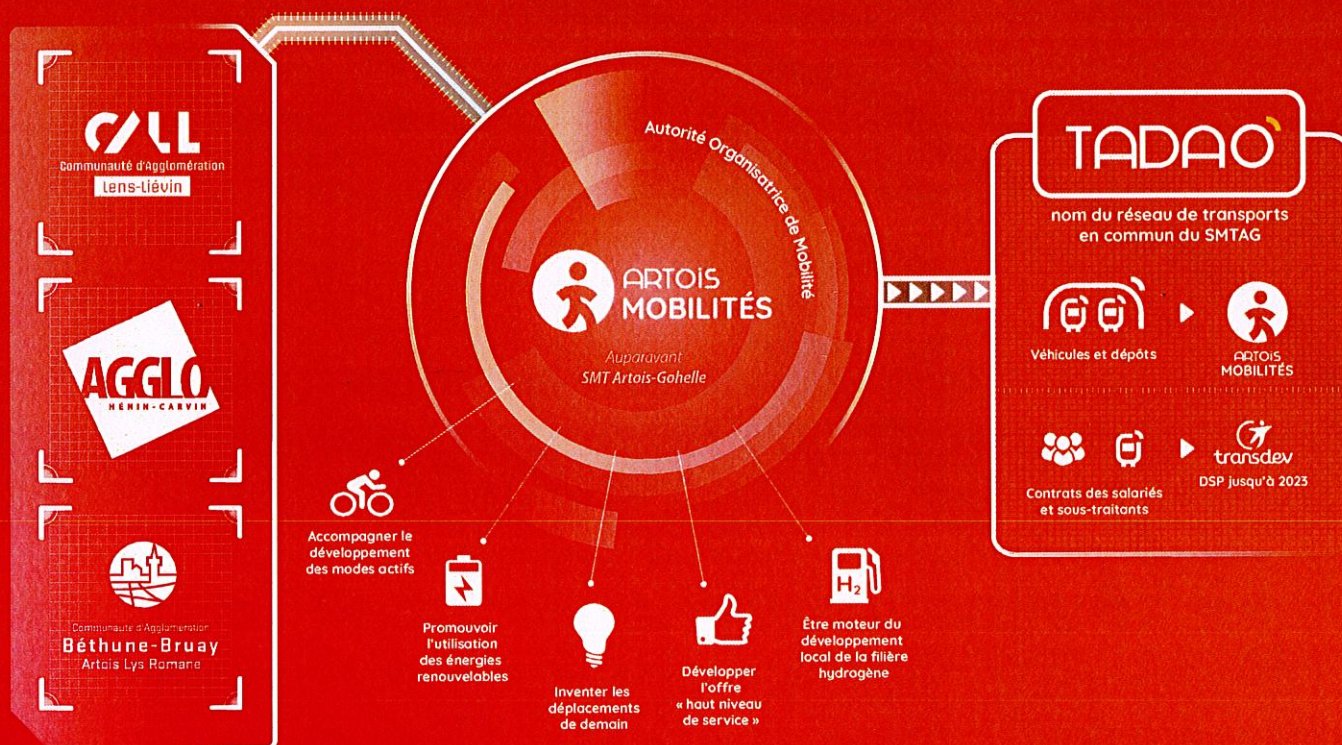
- Bilan financier
- Bilan social
- Juridique et marchés publics

Le contexte « mobilité »

Artois Mobilités (encore SMT Artois-Gohelle en 2021) est une autorité organisatrice de mobilités (AOM). Cette collectivité publique, présidée par Laurent Duporge (Maire de Liévin) est composée de 21 élus issus de trois communautés d'agglomérations, 7 de Lens-Liévin (CALL), 7 d'Hénin-Carvin (CAHC) ainsi que 7 de Béthune-Bruay Artois Lys Romane (CABBALR). Artois Mobilités organise et gère la mobilité un territoire de près de 1 000 km² et 150 communes.

Lorsque l'on parle d'Artois Mobilités, on pense immédiatement à son réseau de transports en commun TADAO. Mais cela serait réducteur de s'arrêter à cette seule compétence. En effet, comme son nom l'indique la structure gère toutes les mobilités du territoire. Du développement des modes doux, des services, en passant par le covoiturage ou encore les questions d'accessibilité, Artois Mobilités est l'outil de nos 3 agglomérations destiné à faciliter la vie et la ville.

Le réseau TADAO est exploité en délégation de service public (DSP). Les dépôts, les bus et tous les matériels appartiennent à Artois Mobilités qui délègue à un opérateur privé (Transdev Artois-Gohelle) l'exploitation de ce dernier. Pour être plus précis, Transdev s'engage à faire fonctionner le réseau TADAO selon les souhaits d'Artois Mobilités (lieux desservis, fréquence de passage, amplitude horaires...) et pour une période de 7 ans (2016-2023 pour la DSP actuelle).



Délégation de la compétence « Mobilité »



Délégation de service public (DSP)

Pôle d'échanges
multimodal
de Béthune

B1

B2

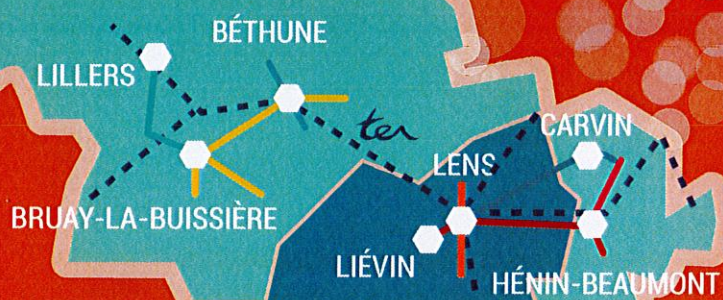
B3

B4

B5

B6

B7



jusqu'à 1 bus toutes les 10 minutes,



vitesses optimisées,



affichage des horaires de passage en temps réel,



écrans d'informations dans les bus et sur les quais,



nouveaux véhicules propres et ultra modernes,



distributeurs de titres de transport sur les quais,



temps de parcours garantis,



stations entièrement accessibles, etc.

LE RÉSEAU TADAO

Le réseau TADAO est le 7^e réseau de transport en commun français en nombre d'habitants (650 000).

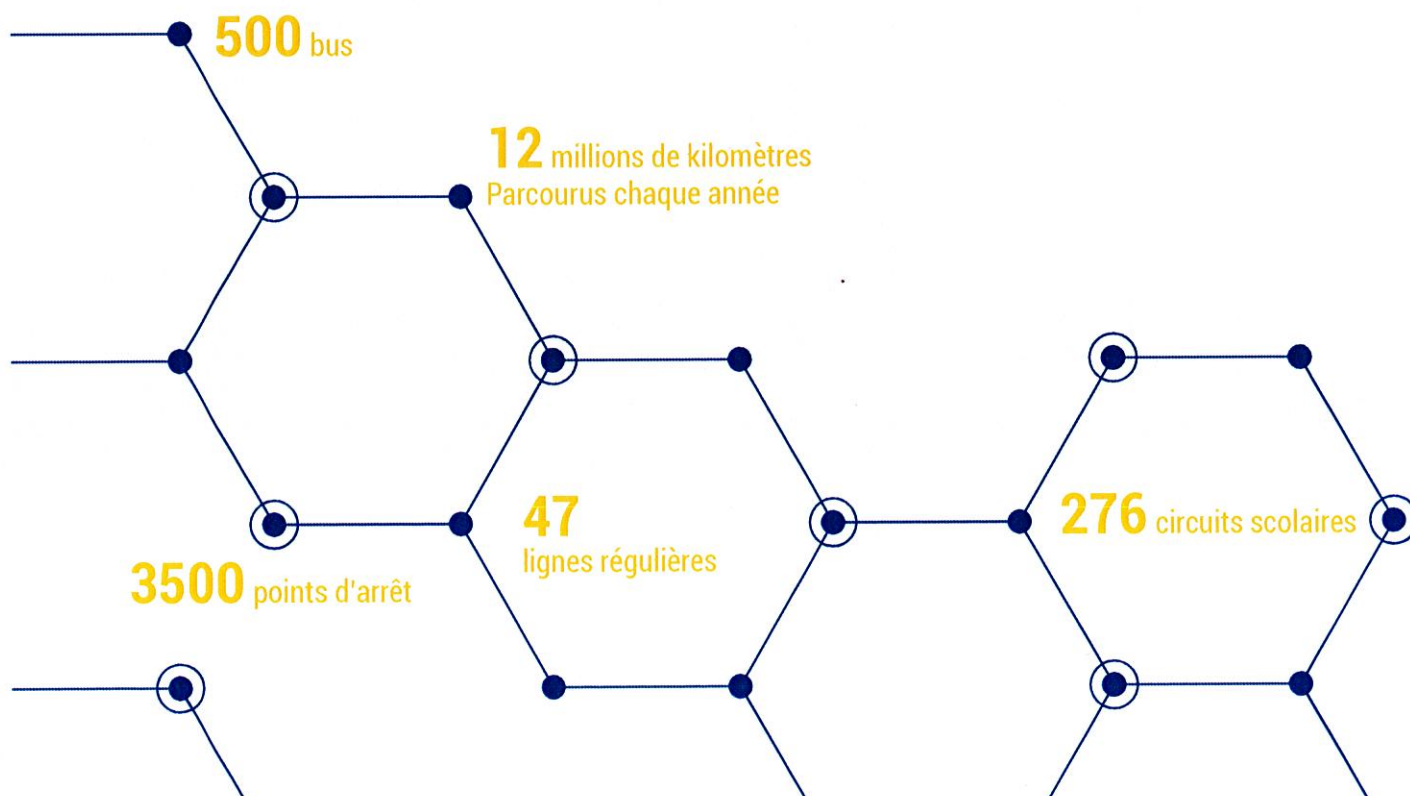
Il s'articule aujourd'hui autour de 7 lignes de bus à haut niveau de service, 47 lignes régulières, des lignes à la demande, des services à des destinations des parcs d'activités ou encore des navettes de proximité. Les abonnés TADAO peuvent profiter dès 5€/mois des bus ou des TER de manière illimitée, à l'intérieur du périmètre.

LE RÉSEAU EN QUELQUES CHIFFRES

Le périmètre TADAO compte plus de 3 500 points d'arrêt répartis sur les 150 communes. En plus des 54 lignes régulières, 276 circuits scolaires viennent compléter l'offre de transport. Ces services sont ouverts à toutes les catégories d'usagers.

Presque 30 000 jeunes de moins de 26 ans empruntent le réseau chaque jour de la semaine. 15 000 d'entre eux ont un abonnement scolaire (1A/R par jour) et 13 600 autres sont des abonnés jeunes illimités.

Les quelque 500 bus du réseau TADAO parcourent chaque année plus de 12 millions de kilomètres et enregistrent 60 000 validations par jour en moyenne.



LES OBJECTIFS DE MOBILITÉS

Le Plan de déplacements urbains (PDU), document de référence d'Artois Mobilités, indique l'ambition des élus du territoire. Offrir aux habitants un réseau performant, plus accessible et toujours plus durable. Dans les faits, cela se traduit par l'ambition de doubler la fréquentation entre 2016 et 2025.

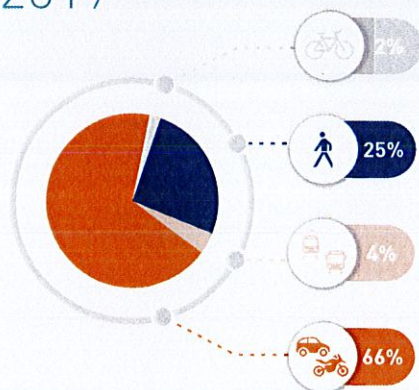
Pour se faire, le réseau TADAO a entièrement été revu au printemps 2019 avec la mise en place de 7 lignes de bus à haut niveau de service. Dans la quête d'une mobilité plus performante et plus verte, ce nouveau réseau est le meilleur outil pour convaincre des habitants d'utiliser davantage les transports en commun. L'information en temps réel, les fréquences de passages élevées, la priorité donnée aux bus, des véhicules plus propres... sont autant d'atouts qui permettent au réseau TADAO de convaincre certains de laisser leur voiture au garage de temps à autre. C'est ainsi que le réseau TADAO, sous l'impulsion des élus du territoire œuvre, à son échelle, en faveur du développement durable.

Le verdissement de la mobilité passe aussi par les modes actifs, pour lesquels Artois Mobilités n'est pas en reste. Une révision du schéma cyclable a débuté en 2021, des itinéraires cyclables ont été créés dans le cadre de la mise en place des lignes BHNS, des abris vélo sécurisés ont été déployés dans les principaux pôles d'échanges du territoire et des biclos classiques ou électriques en location complète l'offre vélo.

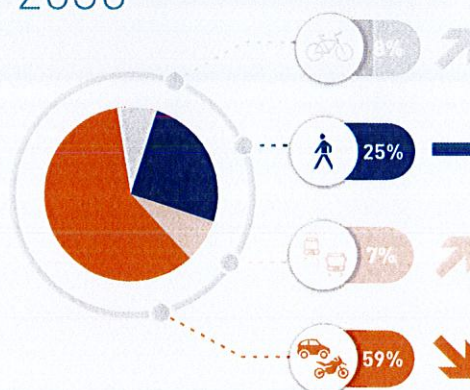
Enfin, Artois Mobilités s'évertue à proposer une offre de mobilité la plus complète et cohérente possible. Ainsi, en complément des solutions de transports en commun, le covoiturage quotidien est subventionné sur le territoire. Gratuit pour les passagers et rémunéré pour les conducteurs. Le partage d'un véhicule permet de répondre à plusieurs enjeux : limitation des frais de transports, diminution de la congestion routière et réduction de l'impact environnemental.

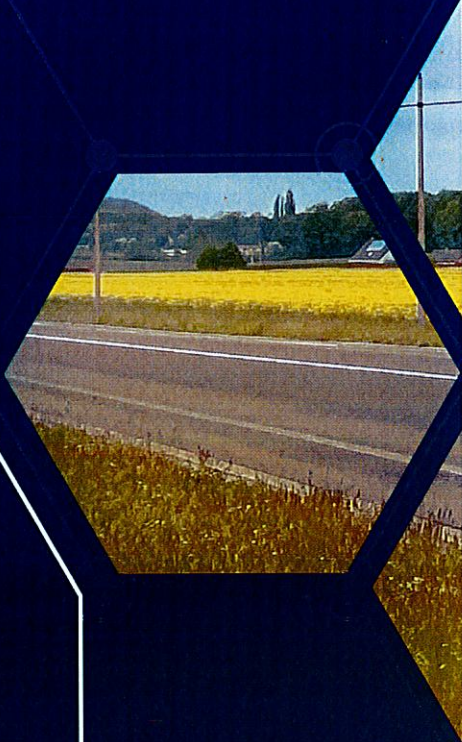
Objectifs de répartition des parts modales du PDU

2019



2030





Lorsque la nouvelle délégation de service public a été attribuée à Transdev en 2016 pour 7 ans, personne n'aurait imaginé que les 6 premières années seraient aussi perturbées.

Se sont enchaînés les travaux BHNS, puis l'arrivée du nouveau réseau et ensuite 3 périodes de confinements total ou partiel en 2020 et 2021.

Depuis septembre 2021, le réseau TADAO est enfin revenu à un mode « normal » pour la première fois depuis 5 ans. Le dernier trimestre a même été teinté d'optimisme avec les fréquentations du réseau qui ont repris des couleurs.

Laurent Duporge
Président d'Artois Mobilités





A

TECHNOLOGIE
ET
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

B

MODES DOUX

C

VIE DU RÉSEAU

A

TECHNOLOGIE
ET DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Champ de colza

L'EXPÉRIMENTATION DU B100 SUR UNE PARTIE DE LA FLOTTE DE BUS TADAO

Artois Mobilités est depuis plusieurs années dans une démarche de réduction de son impact carbone. Cela passe notamment par la recherche de solutions alternatives au gazole. A cette problématique, le colza apporte une solution transitoire, locale et vertueuse comme le propose la société Saipol, filiale du groupe Avril, qui distribue un carburant 100% à base de colza et 100% français.

C'est cette option qu'ont décidé de choisir les élus d'Artois Mobilités pour alimenter une partie de la flotte de bus Tadao (26 bus VOLVO).

Déployé rapidement et sans trop de contraintes, le passage du gazole au colza n'a pas nécessité de changement de motorisation, ni d'investissements spécifiques sur les véhicules. Il a juste fallu trouver une place pour la cuve dédiée mise à disposition par Saipol.

Remplacer le gazole fossile par du colza permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de particules fines. La livraison du carburant se fait directement depuis les sites de production français.

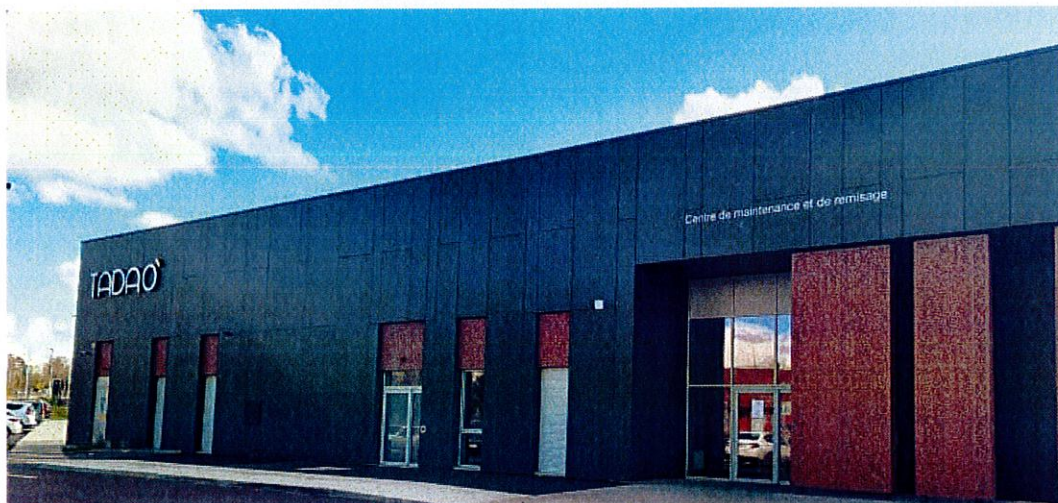
Les retours ont été positifs et l'expérimentation s'est poursuivie sur l'ensemble de l'année 2021 sans accroc.



Livraison de la cuve d'Oleo 100

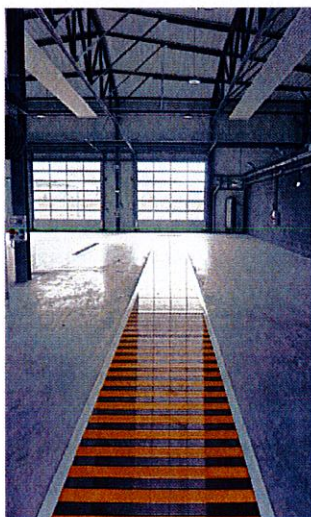
RÉCEPTION DU NOUVEAU DÉPÔT TADAO DE HÉNIN-BEAUMONT

Quatrième et dernier dépôt à voir le jour, le centre de maintenance et de remisage d'Hénin-Beaumont a été livré en mars. Les équipes TADAO s'y sont installés dans la foulée et il est entré en fonction officiellement en Avril 2021.



CAPACITÉS DE REMISAGE :

- 51 bus standard
- 14 BHNS (18m)
- + Surface du terrain 25 000m²
- + Locaux de maintenance : 1 358 m²
- + Bureaux : 661 m²



DÉVELOPPEMENT DE SOLUTIONS LOGICIELLES POUR OPTIMISER LE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

On en parle peu mais la SLT (Signalisation Lumineuse Tricolore) est l'épine dorsale de la performance des lignes BHNS ; elle assure la priorité des bus aux carrefours garantissant ainsi le respect des horaires.

En 2021, les équipes ont amélioré le système de collecte et l'exploitation statistiques des données (taux de réception radio, taux de priorité, ...). Grâce à cette évolution, il est plus facile d'échanger avec les mairies pour mettre en œuvre les ajustements nécessaires. Ces derniers garantissent les temps de trajet des Bulles, tout en maintenant un trafic fluide pour les véhicules légers.



En parallèle, nous avons créé une base de données reprenant l'ensemble des informations topologiques et géographiques du territoire. Ainsi, la géolocalisation des 3 500 points d'arrêt du réseau a été le premier travail réalisé à la suite de la mise en place de notre système d'information géographique (SIG). Notre démarche permet aussi de garder l'exploitant, Transdev Artois Gohelle, dans une dynamique continue de mise à jour des données.

Dans le même cadre, nous avons fait évoluer l'ensemble des systèmes mis à disposition du délégataire tels que le Systèmes d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs (SAEIV), la Billettique et la Gestion Technique Centralisée (GTC) afin de les rendre plus efficaces et plus performants.



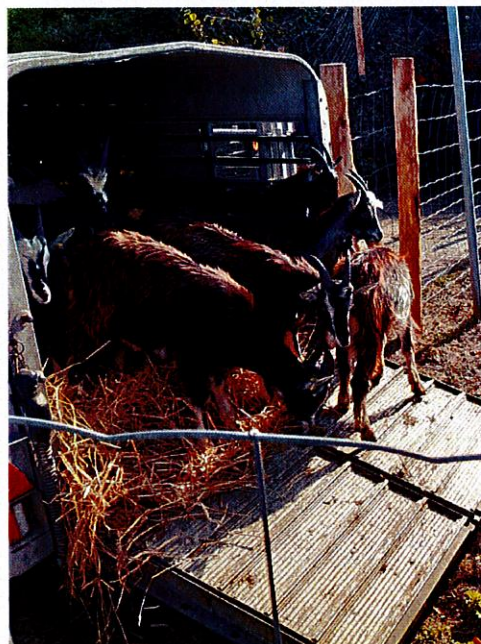
DES ANIMAUX LE LONG DES VOIES BHNS

Depuis début octobre 2021, les abords des voies bus à Ruitz sont entretenus par des animaux : on parle ici d'écopâturage.

Dans le cas de figure de Ruitz, la problématique était d'entretenir les espaces verts présents sur un merlon jouxtant les voies BHNS. Cet accotement, de près d'un hectare, présente la singularité d'avoir des pentes à presque 40%. Cette inclinaison rend très compliqué, voire impossible, l'usage de moyens mécaniques traditionnels. Le SMTAG a donc décidé d'opter pour la solution la plus écologique qui soit : mettre des herbivores en pâture sur le site, on appelle cela de l'écopâturage.

Après la pose d'une clôture indispensable à la cohabitation animaux/bus, la société Patureco a lâché 12 boucs. Ces derniers ont la charge du débroussaillage avant de passer le relais. En effet, une fois ce premier travail fait, ce sont des moutons qui viendront les remplacer pour faire, eux, ce que l'on appelle l'entretien du site. Ils restent sur place jusqu'en fin d'année (en fonction des conditions météorologiques), avant de rentrer dans leur bergerie pour l'hiver.

Cette expérimentation pourrait être dupliquée sur d'autres secteurs plus ou moins escarpés du territoire.



ARTOIS MOBILITÉS A LA MAIN VERTE ET FAIT DE LA SURCOMPENSATION ENVIRONNEMENTALE

Durant le projet Bulles, nous avons réalisé des plantations pour compenser la coupe d'arbres situés sur les abords immédiats des tracés.

La prise en compte de l'environnement avait été intégrée très tôt dans le projet. Le but était clair : qu'il soit le moins impactant possible pour l'environnement. Cette intégration avait, tout d'abord, pour but d'éviter les nuisances, puis de les réduire, et en dernier lieu, de compenser les effets résiduels, si les deux étapes précédentes n'avaient pas permis de les supprimer.

Artois Mobilités a donc rempli ses obligations en matière de compensation mais le président Laurent Duporge a souhaité aller bien au-delà avec des plantations plus conséquentes que la simple obligation légale. Artois Mobilités a donc mis en oeuvre de la « surcompensation » environnementale.

Cette surcompensation, dans la droite ligne du verdissement engagé de la mobilité sur le territoire, va concerner plusieurs communes mais à des degrés divers.

De quelques centaines de plantations à plusieurs milliers d'arbres.

Le programme de surcompensation a débuté en 2020 à Loison-sous-Lens, et continue aujourd'hui sur 7 communes : Ruitz, Carvin, Liévin, Calonne-Ricouart, Nœux-les-Mines, La Couture, et Labourse.

Pour évoquer les deux premières communes concernées, à Ruitz, nous sommes sur la plantation d'un massif ornemental de 400 m², ainsi que d'une haie de Charmille de 60m. En revanche, à Carvin, l'autre chantier végétal, ce sont 2 212 arbustes (737 m de haies) qui sont plantés en ce moment ainsi que 328 arbres sur une surface d'un peu plus de 1 600 m².



ARTOIS MOBILITÉS JOUE SON RÔLE DE DÉMONSTRATEUR

Comme les années précédentes les installations hydrogène de centre de maintenance et de remisage TADAO de Houdain ont attiré de nombreuses délégations. Publiques ou privées, nombreuses sont les structures qui s'intéressent à la technologie hydrogène. Nous avons donc pu partager notre expérience de production comme d'exploitation avec :

- Régions BOURGOGNE ET AUVERGNE
- Département NORMANDIE
- POLE METROPOLITAIN GRAND AMIENS
- GNVERT
- TRANSCITE
- VNF
- SARA ANTILLES GUYANE
- RESEAU GUADELOUPE CENTRE
- VINCI
- Fédération Nationale des Cadres Supérieurs de l'électricité et du gaz



B

MODES DOUX



Anneau de la Mémoire - Ablain-Saint-Nazaire

• ADEME

LANCEMENT D'UN NOUVEAU SERVICE DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE EN LIBRE-SERVICE

Le territoire abrite plusieurs grands sites en lien avec le tourisme de mémoire de la Grande Guerre, en particulier au Sud de Lens. Ces sites sont pour la plupart éloignés des centres urbains et ne sont donc pas desservis par les lignes structurantes du réseau Tadao mais en transport à la demande. Ils peuvent toutefois faire l'objet d'excursions en vélo. C'est l'une des vocations du service de location de vélos Biclo en gare de Lens. C'est aussi la vocation d'un nouveau service de vélos à assistance électrique en libre-service inauguré le 30 juin 2022.

25 vélos à assistance électrique répartis sur cinq stations offrent la possibilité aux visiteurs



VIMY - Gare



SOUCHEZ - Musée



Liévin - Terminus Bulle 1



**ABLAIN-ST-NAZAIRE
Centre-ville**



**Givenchy-en-Gohelle
Centre-ville**



d'un jour comme aux habitants du territoire de (re)découvrir les sites touristiques.

NOUVEL ABRI MIS EN SERVICE EN GARE DE NŒUX-LES-MINES

En plus du service Biclo, et de son espace de gardiennage gratuit au sein de la boutique. Des abris sécurisés sont également accessibles gratuitement 24h/24 et 7j/7 avec votre carte Pass Pass et vous permettront d'y déposer votre Biclo ou vélo personnel.

2021 a également été une année au cours de laquelle Artois Mobilités a continué à œuvrer pour encourager la pratique du vélo au quotidien. Concrètement, cela s'est traduit par l'ouverture d'un nouvel abri à vélos sécurisés de 15 places à Nœux-les-Mines, sur le parking de la gare.

Celui-ci vient s'ajouter aux abris vélos existants, situés à :

- Gare – Béthune (40 places de stationnement)
- Pont du cocorico – Fouquières-lès-Lens (15 places de stationnement)
- Nauticaa – Liévin (15 places de stationnement)
- Gare – Bully-Grenay (30 places de stationnement)
- Gare – Avion (15 places de stationnement)
- Europe – Bruay-La-Buissière (30 places de stationnement)

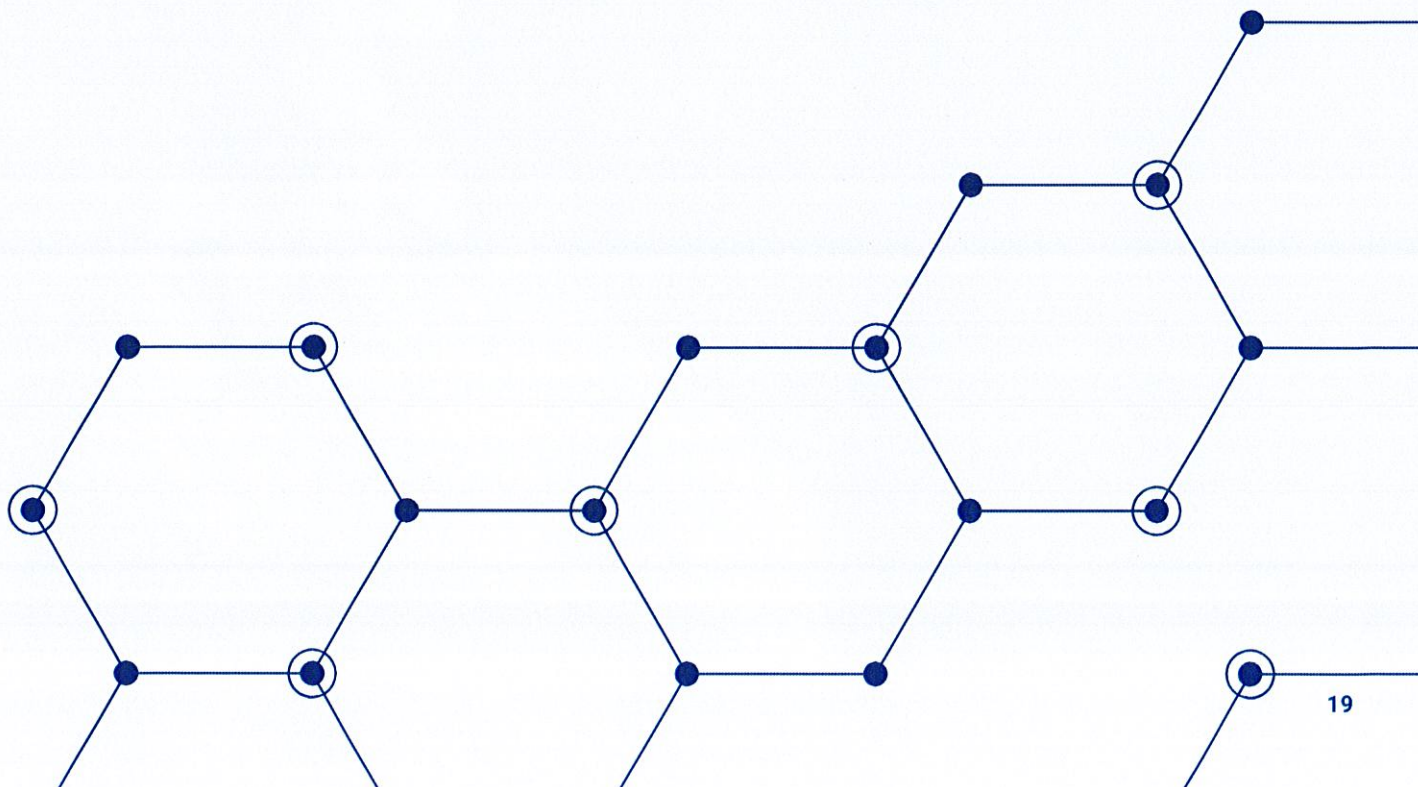
- Libercourt – Gare (20 places de stationnement et un auvent pouvant accueillir 4 motos)

DÉMARRAGE DES ATELIERS DE CO-CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU SCHÉMA CYCLABLE AVEC LES GESTIONNAIRES DE VOIRIE

Engagée en 2020, la révision du schéma cyclable est entrée dans une nouvelle phase en 2021, celle de l'identification des linéaires à aménager. Cette phase consiste à spatialiser les principaux flux et à identifier les itinéraires le long desquels résident des enjeux en matière d'aménagements cyclables. L'identification de ces itinéraires et des enjeux doit se faire au regard de certains critères clés :

- La sécurité des cyclistes
- La lisibilité et la visibilité des itinéraires
- Le caractère direct des itinéraires proposés
- Le confort offert par l'itinéraire (revêtement, largeur, etc.)

Pour pouvoir produire un document qui suscite l'adhésion du plus grand nombre et sensibiliser les élus et les techniciens à la prise en compte des flux cyclistes dans les projets d'aménagements, il est nécessaire d'échanger avec l'ensemble des communes et gestionnaires de voirie afin de matérialiser les projets cyclables et de s'assurer de leur cohérence avec les projets des voisins.



C

VIE DU RÉSEAU

Arrêt Métaphone
à Oignies



LES AJUSTEMENTS ANNUELS DE L'OFFRE TADAO

En avril, les élus ont souhaité réorganiser une partie des services du réseau Tadao dans un double objectif d'optimisation des moyens et d'amélioration de la qualité du service.

En effet, deux ans après la mise en service des lignes de Bus à Haut Niveau de Service, il est apparu nécessaire de procéder à un ajustement d'une partie de l'offre. Cet ajustement s'est appuyé sur une observation des habitudes de déplacement prises par les usagers sur le nouveau réseau de 2019.

La modification de certaines grilles horaires a consisté en une offre différenciée en fonction :

- Des périodes de l'année (période scolaire / vacances scolaires) ;
- Des jours de la semaine (période du lundi au vendredi / samedi / dimanche).

En effet, l'un des constats mettait en évidence un usage différent en semaine, le samedi et pendant les périodes de vacances.

Un autre constat faisait apparaître que l'hyperpointe du matin n'était pas retrouvée le samedi et que, par ailleurs, les besoins en matière de déplacement le matin étaient différents de ceux de l'après-midi.

Avec les ajustements apportés, le réseau est davantage à même d'accompagner les habitants dans leurs déplacements.



MISE EN PLACE D'UNE OFFRE COMPLÉMENTAIRE SUR LA LYS ROMANE

Le 1^{er} septembre 2021 de nouveaux services Tadao ont été mis en place sur les 35 communes ayant intégré le ressort territorial du SMT Artois-Gohelle en 2017. Ces services sont venus en substitution des lignes de la Région Hauts-de-France qui assuraient jusqu'alors la desserte commerciale.

Cette introduction d'une nouvelle offre parachève le déploiement d'une nouvelle offre de transport engagé ces dernières années : intégration tarifaire, transport à la demande, transport scolaire, etc. La principale modification a consisté à prolonger la ligne Bulle 6 d'Auchel jusqu'à Lillers. Cette prolongation préfigure les aménagements qui seront réalisés par la suite pour apporter aux usagers une meilleure qualité de service (quais accessibles, information dynamique aux arrêts, distributeurs automatiques de titres, etc.).

Plusieurs opérations ont été nécessaires en amont de ce déploiement comme :

- L'implantation de poteaux Tadao matérialisant les plus de 350 nouveaux points d'arrêts desservis,
- La distribution de presque 3 000 nouvelles cartes Pass Pass aux élèves empruntant maintenant des circuits scolaires Tadao,
- Le déploiement d'appareils de validation et d'aide à l'exploitation à bord des véhicules.

Les études démarrées en 2021 et menées tambour-battant permettront la réalisation des premiers travaux d'aménagement de cette prolongation de la Bulle 6, dès l'été 2022.

À noter qu'une aire de battement provisoire a été réalisée à l'été 2021 près du parking-relais du Conseil Départemental à Lillers.

ASSISTANCE MAÎTRISE D'OUVRAGE (MOA) SUR LES PROJETS DE PISTES OU BANDES CYCLABLES ET VOIES DOUCES

Le pôle Patrimoine Bâti et Accessibilité a eu l'occasion de mettre en œuvre une de nos nouvelles compétences : l'assistance à maîtrise d'ouvrage en matière d'aménagements cyclables.

En effet, trois communes nous ont sollicité pour l'aménagement d'itinéraires vélos : Avion, Oignies et Bénifontaine.

Les équipes d'Artois Mobilités analysent les besoins exprimés puis fournissent des éléments nécessaires aux aménagements tout en veillant au respect de l'ensemble des recommandations en matière d'accessibilité (emprises, marquage, signalisation...).

Le recrutement en 2021 d'un dessinateur, permet aujourd'hui à Artois Mobilités d'assurer ses missions d'assistant MOA de manière complète et autonome.

Ce travail clé en main permet donc aux services municipaux de lancer directement leurs



Projections réalisées pour la commune d'Avion

marchés travaux.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

2021 a été une année de transition, consacrée à l'entretien des installations existantes, aux rétrocessions des ouvrages qui n'ont pas vocation à rester dans le patrimoine d'Artois Mobilités et aux études des futurs chantiers. 2021 a quand même connu quelques chantiers.

QUAIS PMR À AVION

Le principe de l'amélioration continue a poussé à modifier le cheminement piéton et PMR à la station de la Bulle 3 « Mairie d'Avion ». L'accès est aujourd'hui plus simple, plus sûr et éclairé.

QUAIS BULLE 3 À CORA LENS 2

En prélude aux travaux d'aménagement du terminus de la Bulle 3, il fallait déplacer le quai existant sur le parking de Cora Lens 2.

C'est aujourd'hui chose faite : le quai est à son emplacement définitif et bénéficie de tous les aménagements BHNS : abri, accès PMR...

OUVRAGE D'ART RUE DU 1^{ER} MAI À SALLAUMINES

Si l'ouvrage d'art qui permet le franchissement des voies SNCF a été achevé en 2020, il fallait encore terminer la liaison avec la rue Séverine.

Virage redressé, stationnement réorganisé... Les travaux terminés en fin d'année permettront la circulation des bus de la Bulle 1 en

toute sécurité une fois obtenu de la SNCF le retour du signal du passage à niveau.

PEM DE LENS

Dans le cadre de la construction d'un immeuble tertiaire à proximité immédiate de la gare routière de Lens, des travaux préparatoires ont été menés en fin d'année 2021 :

- Démontages des abris, armoires techniques et DAT existants.
- Réalisation de quais provisoires modulaires avec abris.
- Installation de DAT provisoires.

ACCESSIBILITÉ DES BOUTIQUES TADAO

L'accessibilité du réseau si elle concerne avant tout les quais et les bus, il est important que les boutiques TADAO soit aussi conforme. Dans ce cadre, un audit de l'accessibilité des 4 boutiques Tadao de Lens, Liévin, Béthune et Hénin-Beaumont a été menée. Les aménagements nécessaires interviendront dans le cours de l'année 2022.

TRAVAUX AU SIÈGE D'ARTOIS MOBILITÉS

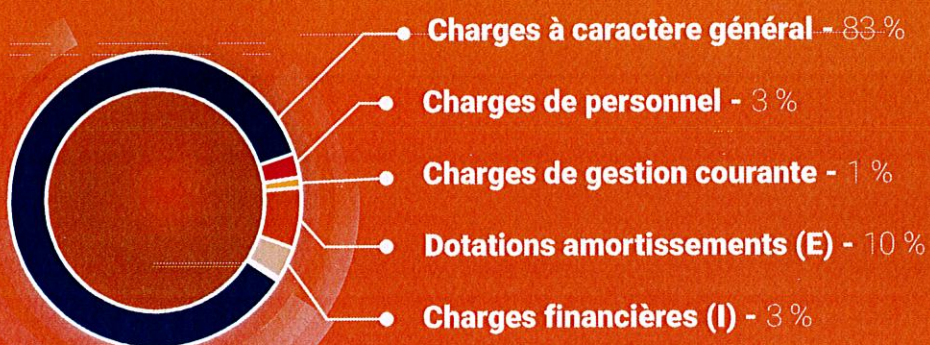
Le propriétaire a mené une série de travaux visant à améliorer l'esthétique, la sécurité et le confort du bâtiment :

- Remise en conformité des blocs autonomes d'éclairage de sécurité et des extincteurs
- Réfection et ravalement des façades,
- Installation d'éclairage LED dans les couloirs,
- Remplacement des radiateurs par des radiateurs électriques à inertie fonte,
- Remplacement de l'alarme intrusion.

Ressources

Bilan financier

Répartition des dépenses de fonctionnement

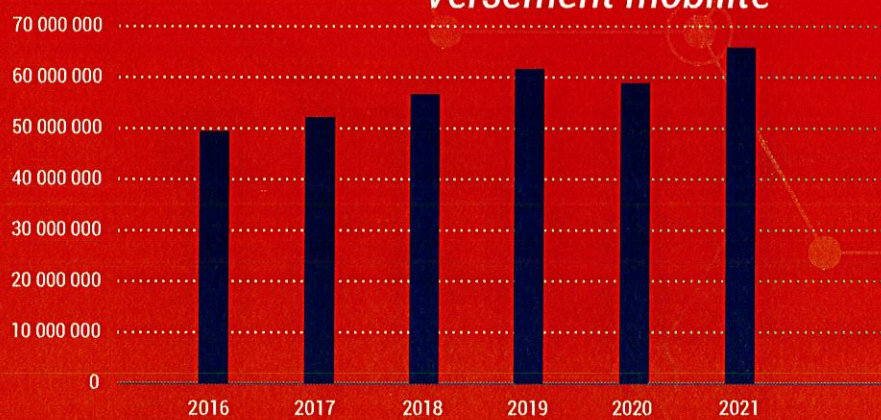


Répartition des recettes de fonctionnement

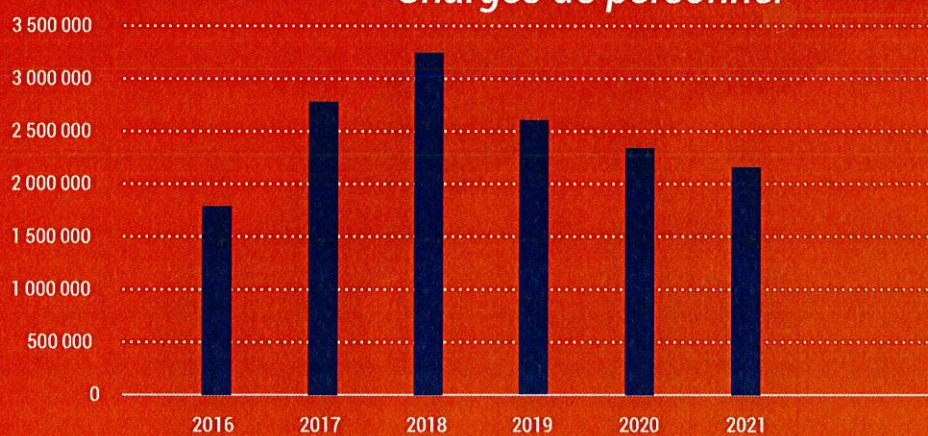




Versement mobilité



Charges de personnel

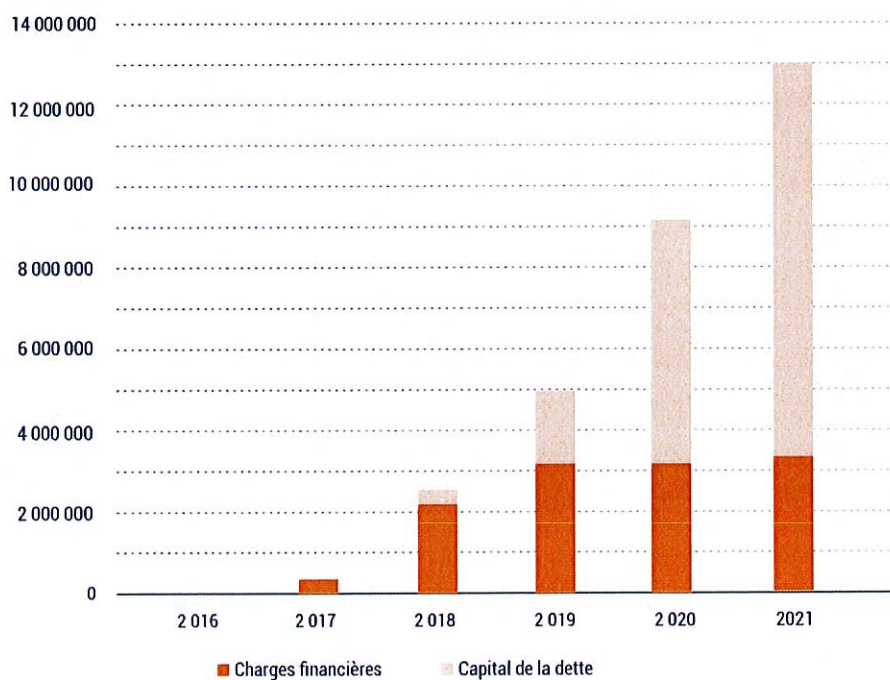


Chiffres clefs 2021

Forfait de charges DSP	72 223 135
Dépenses d'équipement (hors DMOA)	92 314 423
Dépenses de fonctionnement	84 266 759
Recettes de fonctionnement	101 977 884
Versement mobilité	65 743 499
Dette	12 460 375

Il reste essentiel de rembourser la dette tout en prévoyant les ressources nécessaires aux futurs investissements sans avoir recours à de nouveaux emprunts.

Evolution de l'annuité de la dette



Un exercice 2021 toujours marqué par la crise sanitaire

L'impact de la crise sanitaire sur l'exécution budgétaire 2021 :

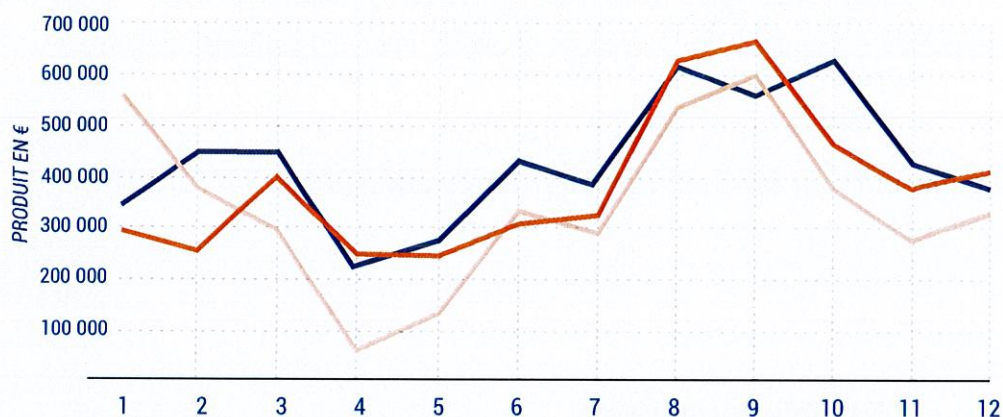
Principale ressource du SMTAG et unique ressource fiscal, le produit du versement mobilité constaté pour 2021 est de 65,7 M€, produit comportant des régularisations de l'exercice 2020.

A titre d'information, le système de calcul évolue à compter du 1er janvier 2022. Il a été décidé d'abandonner le système d'acompte et de régularisation et de revenir au reversement du versement mobilité du mois M en M+1 ce qui permet d'améliorer la lisibilité du produit versement mobilité reversé.

Une perte des recettes tarifaires : 6,7 M€ prévu initialement, diminué à 5,47 M€ sur un réel perçu de 4,18 M€.

Une participation complémentaire de 2M€ demandée aux agglomérations membres, comme en 2020, pour faire face aux pertes financières liées à la crise sanitaire.

Evolution des recettes tarifaires entre 2019 et 2020



Evolution du versement mobilité entre 2019 et 2021



Bilan social

Pour faire face aux projets portés par la structure, l'organisation a été revue courant de l'année 2016 et il a été démontré la nécessité de recruter des agents ayant un niveau de compétences techniques proportionnées à la montée de l'activité de la structure.

Ainsi, un renforcement quantitatif et qualitatif des effectifs de la structure a eu lieu tout au long de l'année 2017 pour arriver à son apogée courant du 1er semestre 2018.

En 2019, suite à la livraison du projet BHNS, les effectifs ont diminué de plus de 20%.

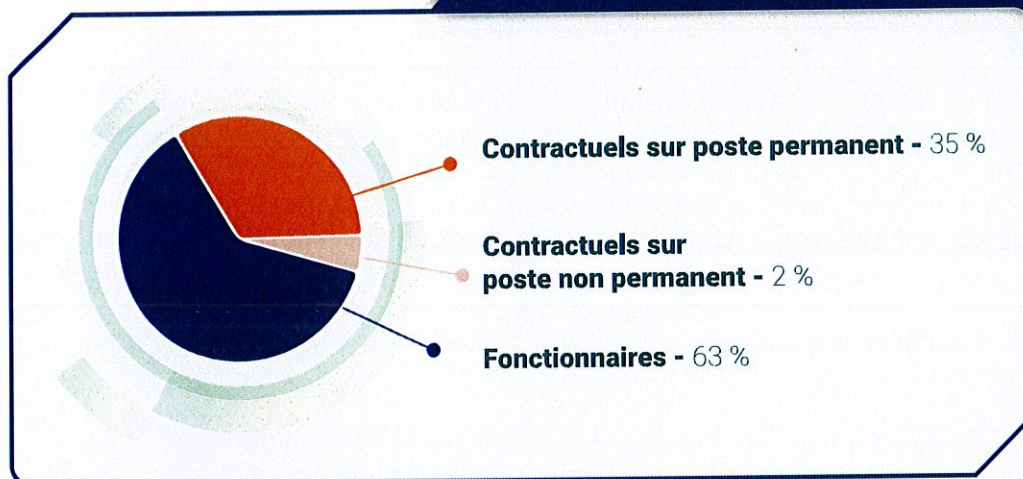
En 2020, les effectifs se sont stabilisés. Ceci s'est confirmé en 2021. Quelques agents titulaires et contractuels ont sollicité une mutation externe. Les agents sortis ont été remplacés soit par des recrutements sur des postes équivalents soit, en lien avec la réorganisation de certains pôles, par des recrutements sur des postes redéfinis.

L'ensemble des postes est pourvu. Il n'y a pas de nouveau besoin identifié en matière de recrutement.

Evolution des effectifs du SMT sur les 5 dernières années (au 31/12/2021)

	Emplois permanents		Emplois non permanents	Effectif total <i>agent en activité</i>
	Titulaires	Contractuels		
2017	23	24	20	67
2018	22	26	18	66
2019	23	19	3	45
2020	26	14	2	42
2021	27	15	1	43

Répartition des effectifs par statut



On peut constater que les effectifs restent stables avec une majorité d'agents titulaires. Il n'y a eu que très peu de mouvement courant de l'année 2021.

L'objectif fixé en 2020 concernant la stabilisation des effectifs s'est poursuivi en 2021. Pour rappel, les effectifs ont diminué, suite à la livraison du projet « Bulles », de plus de 20% courant l'année 2019,

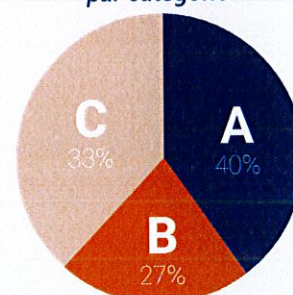
En ce qui concerne la répartition des effectifs et pour l'ensemble des agents occupant un emploi permanent, 63 % sont issus de la filière administrative (27 agents) et 37 % sont issus de la filière technique (16 agents).

Par ailleurs, 37% des effectifs relèvent de la catégorie A, 30 % relèvent de la catégorie B et enfin 33% relèvent de la catégorie C.

En ce qui concerne le dialogue social, le comité technique local s'est réuni 3 fois au cours de l'année 2021. Les élus et représentants du personnel ont travaillé en parfaite collaboration sur des sujets tels que les lignes directrices de gestion ou encore la mise en œuvre des 1607 heures au 1^{er} janvier 2022.

Il ressort de chaque séance de travail des échanges fructueux et concrets pour l'ensemble des agents.

Répartition des effectifs par catégorie



Âge moyen des agents sur poste permanent

Fonctionnaires	42 ans
Contractuels	41 ans

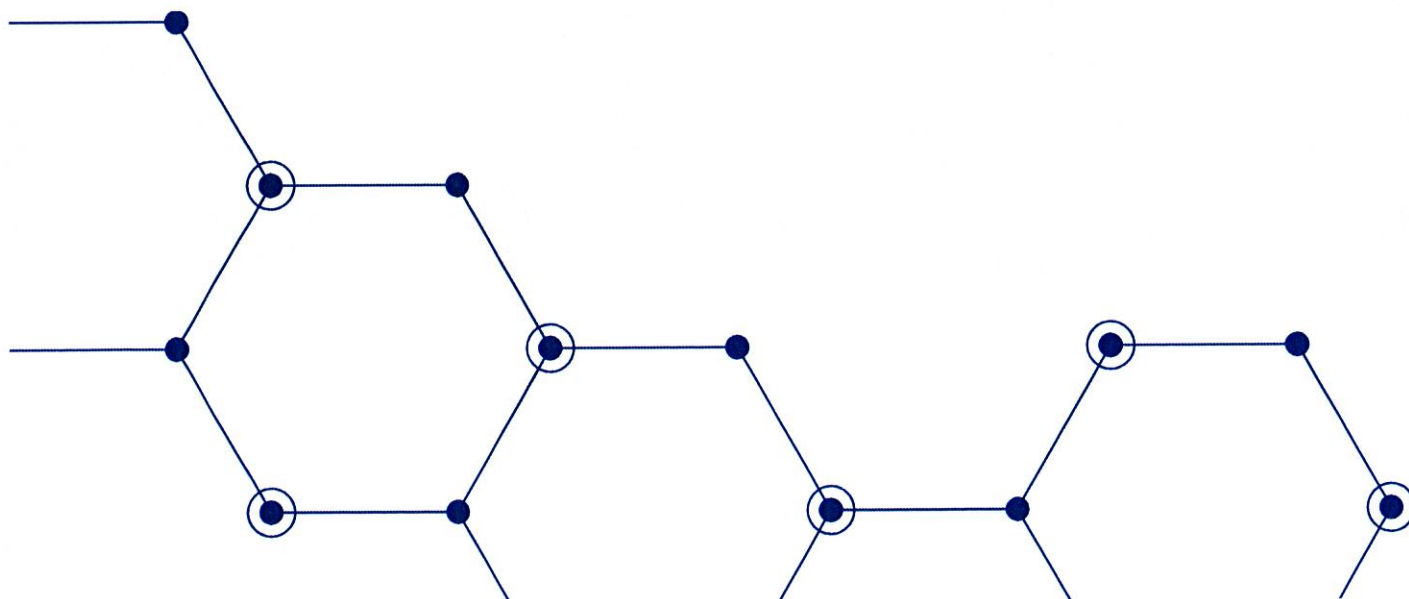
Juridique et marchés publics

Le nombre d'actes de nature délibérative avait augmenté durant la phase du projet de BHNS : de 180 en 2014 (134 délibérations du comité syndical, cinq délibérations du bureau syndical et 41 décisions du président) à 450 en 2018 (156 délibérations du comité syndical et 294 décisions du président). La décroissance observée en 2019 pour la première fois depuis le début du projet de BHNS, et poursuivie durant l'année 2020, marquée par une gouvernance d'urgence sanitaire, et de l'installation de la nouvelle assemblée délibérante, s'est confirmée en 2021.

En 2021, le comité syndical a eu à se réunir à 5 reprises. 84 délibérations ont été votées par le comité syndical (74 en 2020).

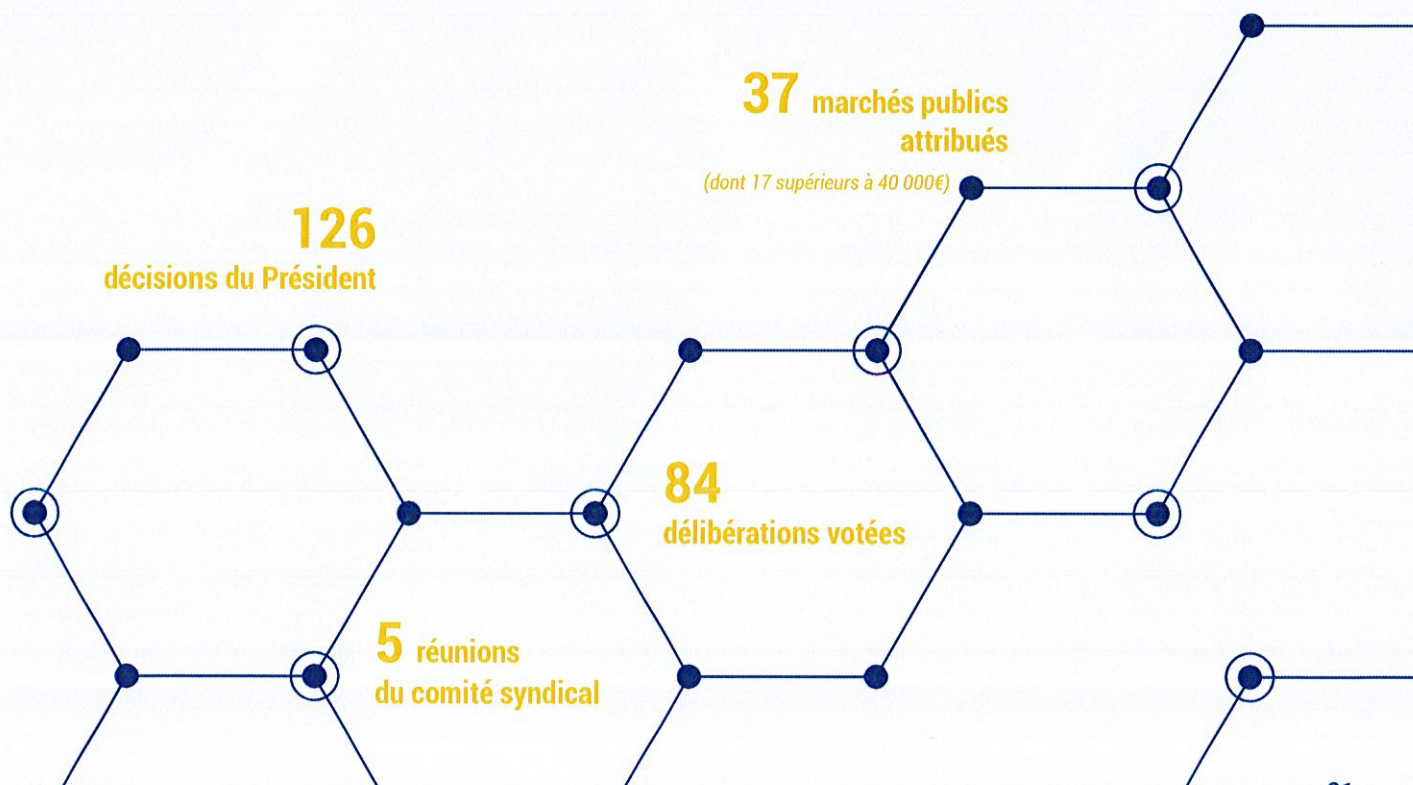
Le raccourcissement des délais de décisions induit par le système de délégations en place facilite grandement la conduite de l'administration d'Artois Mobilités.

Le président, sur le fondement des délégations qui lui ont été concédées, mais également sur celui des dispositions de l'état d'urgence sanitaire durant la première vague de l'épidémie de Covid-19, a été amené à prendre 102 décisions (126 en 2020).



En termes de commande publique, 17 consultations ont pu déboucher sur une attribution durant l'année 2021. De même, afin de permettre à Artois Mobilités d'optimiser ses plus petits achats, et de garder de la souplesse, une procédure interne pour la signature de devis dont le montant est compris entre 5000 € HT et 40000 € HT a été déployé : 17 contrats ont été signés dans cette forme. Enfin, 5 marchés subséquents de l'accord-cadre voirie, dont le renouvellement a été acté en décembre 2021, ont été attribués.

Enfin, l'année 2021 a été marquée par le lancement de la procédure de délégation de service public de transport urbain avec le vote du choix du mode de gestion par les élus lors du comité syndical de novembre.





Artois Mobilités

39, rue du 14-juillet
CS 70 173 - 62 303 Lens Cedex

☎ 03 21 08 06 36
🌐 artois-mobilites.fr

RAPPORT
ANNUEL
2021